

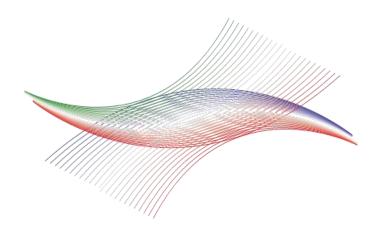




MEDEF – CONFINDUSTRIA

avec la participation de FeBaF

DECLARATION FINALE



FORUM ECONOMIQUE

Versailles, 28 Février-1er Mars 2019

- 1.Le mouvement de l'histoire s'accélère et l'Europe doit aujourd'hui affronter des défis sans précédents. Dans cette situation, nos deux pays, alliés et partenaires au cœur de l'Union, ont une responsabilité particulière pour promouvoir un modèle européen qui puisse répondre à une double ambition : assurer la croissance, l'emploi et le bien-être des citoyens et renforcer la souveraineté de l'Union.
- 2.Le Medef, la Confindustria et la Febaf appellent solennellement nos deux gouvernements à construire un dialogue solide et à renforcer une coopération bilatérale, indispensable au développement économique de nos pays et à la poursuite de la construction européenne. Les entreprises françaises et italiennes, de tous secteurs et de toutes tailles, ont pris des initiatives communes pour développer les échanges et construire des synergies et des partenariats stratégiques. Nos organisations pour leur part sont déterminées à intensifier leurs relations et à porter ensemble dans chacun de nos pays un message européen fort.
- 3. L'Italie et la France ont été les architectes et les bâtisseurs du projet européen. Elles ont ensemble apporté l'élan indispensable pour construire un espace de paix, de liberté, de prospérité sur un continent qui fut, pendant des siècles, ravagé, par les guerres et les divisions. Aujourd'hui se développe une défiance contre une Europe qui ne saurait plus protéger ses citoyens des convoitises extérieures et des pratiques déloyales à l'intérieur de ses frontières. Elle se nourrit des évènements extérieurs. Elle trouve aussi ses racines dans les difficultés de nos économies nationales, marquées, en France comme en Italie, par un endettement et un taux de chômage plus élevés que dans le reste de l'Union, avec des inégalités et des écarts de développement à l'intérieur même de nos propres pays.

La réponse à ces inquiétudes est bien sûr politique, mais la solution appartient à nos entreprises et à leur capacité à créer et développer des activités et des emplois durables sur nos territoires. Nos deux pays possèdent des atouts incomparables : créativité, dynamisme de nos entreprises, secteurs industriels de pointe, industries culturelles -de l'art au tourisme- sans équivalent. Et le monde qui change avec l'émergence de nouvelles puissantes, la transformation digitale ou la nouvelle donne énergétique et climatique offre des possibilités gigantesques. Nous demandons à nos gouvernements de mettre en œuvre les mesures structurelles indispensables pour renforcer la compétitivité de nos entreprises et retrouver le dynamisme de notre socle industriel : réduire les prélèvements pesant sur les entreprises, diminuer les dépenses publiques de fonctionnement au niveau local et national, développer les investissements d'avenir, lever les obstacles au développement de nos PME.

4.A ce moment de notre histoire commune, nous voulons réaffirmer l'attachement des entrepreneurs français et italiens aux valeurs fondamentales de l'Europe qui sont notre bien commun : liberté d'entreprendre, liberté de penser, de circuler, économie solidaire de marché. Dans un monde encore plus incertain et dangereux où les nations-continents s'imposent, il convient aujourd'hui de sceller le

renforcement de l'Union européenne, c'est à dire sa cohésion et son unité. Il ne doit y avoir aucun tabou institutionnel. Nous demandons une action déterminée pour poursuivre et renforcer le processus d'intégration qui a assuré depuis son commencement la paix, la protection de nos citoyens, la prospérité. Pour répondre à ces exigences, un changement de paradigmes s'impose :nous voulons une Europe qui ne soit plus seulement concentrée sur le marché intérieur mais prenne en compte la dimension mondiale, une Europe qui promeuve le principe d'innovation aussi vigoureusement que le principe de précaution, une Europe qui rééquilibre le pacte de stabilité et de croissance en mettant autant l'accent sur l'impact des politiques sur l'économie réelle que sur les nécessaires équilibres budgétaires, une Europe plus démocratique qui place la lutte contre les inégalités et contre l'injustice au cœur de son projet politique.

5.Les priorités des entrepreneurs français et italiens pour l'Europe et pour nos deux pays se rejoignent. Il s'agit de faire plus, dans moins de domaines, pour être à la fois plus efficace et mieux compris de nos concitoyens. Face aux défis technologiques mondiaux, dans nos relations avec nos grands partenaires, ou pour développer les emplois et les compétences indispensables et combattre les inégalités. L'Union Européenne doit non seulement mettre en œuvre de façon plus efficace ses décisions politiques, mais aussi mener à leur terme ces grands chantiers qui sont demeurés ouverts. A commencer par l'achèvement du marché intérieur des services et par le renforcement de son industrie. Cela impose d'aboutir sur un certain nombre de dossiers en cours : de la création d'une Europe du numérique à la mise en place de l'Union des marchés des capitaux. Cela signifie aussi doter l'Union d'une gouvernance plus forte, dans les domaines économiques, commerciaux et de sécurité. Cela passe par la réalisation d'un programme d'infrastructures transnationales. Les politiques européennes doivent créer les conditions préalables pour faire naître des champions européens qui soient en mesure de concourir au niveau international. Elles doivent lutter contre toute forme de protectionnisme et de concurrence déloyale, notamment dans le domaine social. Elles doivent assurer des conditions de réciprocité face aux autres partenaires globaux et disposer d'instruments anti-dumping efficaces. Vis-à-vis de l'Afrique, l'Union a un rôle particulier à jouer en intensifiant ses programmes d'investissements. Pour leur part, les entreprises françaises et italiennes sont déterminées à développer des partenariats gagnantgagnant pour contribuer à la croissance et à la compétitivité du continent.

6.En cette année marquée par des changements majeurs en Europe -au Parlement, à la Commission, au Conseil européen, comme à la Banque Centrale - mais aussi par la réunion du G7 en France, nos organisations sont déterminées à contribuer au débat européen et à le porter dans leur leurs territoires. Elles entendent promouvoir leurs idées dans le cadre du prochain B7.

A l'occasion de ce second forum franco-italien des entreprises, les priorités suivantes ont été discutées :

1. L'Europe que nous voulons pour nos entreprises

Dans une économie mondiale ultra compétitive, l'économie européenne doit pouvoir s'appuyer sur le dynamisme d'une base industrielle à haute valeur ajoutée et à forte productivité et sur des investissements structurants.

Seule une action forte et cohérente menée au niveau de l'Union européenne pourra renforcer cette indispensable compétitivité de nos entreprises. Il s'agit, en particulier.

Dans le domaine intérieur, de :

- Moderniser les principes et les règles de notre droit de la concurrence, notamment les dispositions concernant les concentrations d'entreprises, afin de favoriser le rapprochement entre les entreprises européennes et de renforcer ainsi notre système de production autour de champions européens
- Mettre en place un cadre commun afin de permettre aux Etats membres d'intervenir dans les secteurs stratégiques dès lors que des initiatives conduites par des opérateurs de pays tiers qui ne garantissent pas les règles de réciprocité
- Réviser et rationaliser les règles des aides d'Etat afin de dynamiser l'investissement et de répondre aux grands défis stratégiques : révolutions technologiques, recherche et innovation, durabilité
- Poursuivre l'achèvement du marché unique dans toutes ses composantes, avec des règles harmonisées et une surveillance renforcée des marchés
- Approfondir l'Union économique et monétaire, notamment par la création d'un instrument de stabilisation et par la réalisation de l'Union bancaire, avec la mise en œuvre rapide de l'accord sur le mécanisme de résolution et avec l'introduction d'un système européen efficace et pragmatique pour la garantie des dépôts
- Eliminer les obstacles fiscaux au développement international des entreprises et supprimer les distorsions provoquées par une concurrence fiscale dommageable entre les pays, y compris au sein même de l'Union. Il est également nécessaire d'engager une discussion approfondie sur de nouvelles règles internationales permettant d'assurer les conditions d'une fiscalité loyale entre les opérateurs traditionnels et les acteurs de la nouvelle économie.

L'Union doit être capable de parler d'une seule voix dans le domaine clé de la politique étrangère et de la sécurité pour contribuer à la stabilité internationale et se poser en tant que partenaire crédible vis à vis du reste du monde.

Face aux défis internationaux, nous demandons à l'Union européenne de :

- Agir pour une réforme en profondeur de l'Organisation mondiale du Commerce et pour la mise en œuvre de règles internationales permettant de combattre les pratiques anticoncurrentielles ou hors-marché
- Bâtir un agenda de négociation pour progresser sur le régime des échanges mondiaux, la sécurité internationale et la prospérité de l'économie mondiale. L'Europe et les Etats-Unis doivent œuvrer pour une réduction des barrières tarifaires et non-tarifaires dans le commerce transatlantique
- Renforcer sa relation avec l'Afrique et développer les investissements sur le continent avec pour objectif: le développement, la stabilité politique et la sécurité, la diplomatie économique. La coopération industrielle et économique est au centre de ce dispositif: la création d'emploi à long terme en Afrique passera par une véritable stratégie des entreprises européennes non seulement en termes commerciaux mais aussi d'investissements structurels. Une coopération avec la communauté des affaires d'Afrique du Nord doit permettre d'ouvrir des perspectives gagnant-gagnant. A cet égard Businessmed peut jouer un rôle déterminant
- Développer une plus grande coopération industrielle dans le domaine de la sécurité et de la défense, grâce à un renforcement du Fonds Européen pour la Défense et à une amélioration de la compétitivité de nos industries dans ce secteur stratégique.

2. Des financements et des investissements pour nos pays

Le cadre dans lequel les entreprises européennes opèrent connaît un bouleversement sans précédent. Les réponses au changement climatique, à la numérisation des entreprises, à l'automatisation, à l'enjeu environnemental vont nécessiter des investissements publics et privés colossaux et vont impliquer l'ensemble des acteurs économiques : les entreprises, les institutions financières mais aussi les citoyens. Dans ce contexte, la cohérence entre les différentes politiques engagées est indispensable pour conserver un climat favorable à l'investissement.

Le marché unique constitue un atout stratégique pour l'Union et pour les Etats-membres. Beaucoup de son potentiel reste encore à développer en particulier en matière de R&D, énergie, transports, numérique ou de marchés de capitaux. Il s'agit là encore de remettre la compétitivité au cœur de l'agenda politique européen.

L'Europe souffre d'un déficit d'investissement par rapport à d'autres régions du monde ce qui risque d'accroître notre retard face aux acteurs globaux. Aussi est-il fondamental de développer de nouvelles ressources pour financer des investissements publics et privés sur le continent.

Nos organisations estiment dès lors indispensable de :

- Définir une stratégie industrielle européenne à long terme, cohérente et ambitieuse qui établisse un cadre horizontal et intégré. Ce cadre doit prendre en compte l'ensemble des politiques ayant un impact sur la compétitivité de l'industrie -l'énergie, le climat, l'environnement, le commerce, la concurrence et la politique de cohésion- et identifier les actions nécessaires dans chacun de ces domaines
- Construire le leadership futur de l'industrie européenne grâce à des investissements en R&D. A ce titre, l'augmentation des financements européens dans le programme Horizon Europe à hauteur de 120 Milliards est indispensable pour assurer un effet levier significatif sur l'investissement privé et répondre efficacement au déficit d'innovation de l'Union. Un effort d'investissement spécifique est nécessaire pour consolider des chaînes de valeur stratégiques autour des technologies clés
- Simplifier la politique de cohésion en mettant l'accent sur l'investissement afin d'améliorer la compétitivité, renforcer la convergence économique entre les régions d'Europe et développer les infrastructures pour connecter les villes européennes
- Assurer la mise en œuvre complète du Plan d'action européen pour la finance durable au sein de l'Union des marchés de capitaux, afin d'accélérer la transition vers une économie durable
- Assurer que la réglementation financière internationale soit attentivement calibrée de manière à favoriser les investissements de long terme du système productif pour soutenir la croissance et répondre ainsi aux nouvelles exigences sociales et environnementales
- Achever la mise en place d'une Union des marchés de capitaux, pour assurer un meilleur accès des entreprises aux marchés financiers et leur offrir une plus grande diversification des outils de financements
- Appuyer le programme InvestEU afin de développer les investissements publics et privés en Europe en particulier dans les domaines clés pour la croissance et l'emploi : infrastructures soutenables, innovation, numérisation, ressources humaines, compétences, PME...
- Renforcer la coopération autour des objectifs définis en matière d'interconnexion des réseaux d'énergie afin d'assurer une plus grande sécurité d'approvisionnement dans le cadre d'un marché intérieur de l'énergie consolidé

- S'engager à atteindre les ambitions climatiques et environnementales actées au niveau européen dès lors que les investissements nécessaires sont assurés et que les conditions d'un level playing field sont garanties, à l'intérieur de l'UE comme à l'extérieur.

Ces engagements ne pourront être réalisés sans une amélioration significative des infrastructures matérielles et immatérielles de l'Union.

Aussi, nos organisations sont déterminées à :

- Soutenir l'achèvement du Trans-European Transport network et des grands projets d'infrastructures en particulier la liaison ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin, chaînon encore manquant du corridor méditerranéen
- Investir dans la maintenance et la réparation des infrastructures existantes. Dans ce contexte, il s'agit aussi d'élaborer des politiques à moyen terme afin de prévenir les risques, assurer les mesures de soutien indispensables et relancer les activités productives en cas d'accident
- Développer davantage l'intermodalité entre les différents types de transport
- Amplifier les efforts pour renforcer les éléments clés d'une industrie digitalisées : cyberrésilience du Cloud, développement de l'Internet des objets et déploiement de la 5G.

3. Emploi, Compétences, Inclusion sociale : la réponse des entreprises

Pour construire une Europe compétitive, la priorité est à l'investissement dans l'innovation et dans éducation afin de mieux prendre en compte les réalités du monde du travail et se préparer aux métiers de demain. Notre modèle économique et social européen repose sur la compétence de sa main d'œuvre. Or aujourd'hui, près de soixante-dix millions d'Européens ont encore des difficultés dans des savoirs de base la lecture, l'écriture, et le calcul alors que l'utilisation quotidienne des outils numériques impose des compétences et des connaissances nouvelles.

Aussi, nous estimons indispensable de :

- Placer la question de l'employabilité au cœur du système éducatif pour assurer une meilleure adéquation de la formation avec les besoins du marché du travail
- Intensifier l'investissement dans l'éducation, l'apprentissage et la formation pour préparer une nouvelle génération hautement qualifiée et orienter les travailleurs, grâce à la formation tout au long de la vie, vers les compétences et les profils professionnels induits par la révolution industrielle
- Mieux impliquer les entreprises, aux côtés des écoles et des universités et des formateurs, à la définition des parcours de formation et à l'élaboration des nouveaux programmes, tout

particulièrement pour l'apprentissage

- Développer, à tous les niveaux des systèmes éducatifs européens, l'enseignement des nouveaux langages numériques (codes, gestion du big data, ...)
- Accroître l'offre d'éducation et le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur, en particulier le nombre d'étudiantes
- Augmenter la mobilité internationale des étudiants et des apprentis via le renforcement du programme Erasmus
- Assurer une plus grande complémentarité entre les fonds européen (Erasmus, FSE...) avec la participation active des entreprises et des établissements de formation professionnelle dans les processus d'apprentissage tout au long de la vie.

La digitalisation change tout à la fois la façon dont les entreprises produisent et fournissent des services et la façon même de travailler. Une nouvelle approche des politiques de l'emploi est donc indispensable pour encourager la création d'emploi et créer un marché du travail inclusif et plus dynamique. Le défi d'aujourd'hui est de pouvoir répondre aux besoins nouveaux des entreprises et d'assurer en même temps la protection des travailleurs contre les risques liés au chômage et à l'exclusion.

Cela impose de

- Assurer le bon équilibre entre sécurité et flexibilité pour les travailleurs comme pour les entreprises, en tenant compte des nouveaux modes de travail, et des nouvelles méthodes de production induites par la transformation numérique.
- Appréhender plus efficacement les transitions sur le marché du travail, aussi bien entre les diffèrent statuts qu'entre périodes d'activé et de chômage
- Renforcer l'efficacité des politiques de l'emploi grâce à l'incitation au retour à l'emploi
- Garantir l'équité et la pérennité de nos systèmes de protection sociale de façon à soutenir la croissance et à garantir une juste redistribution au sein de la société
- Réduire le poids des charges fiscales et sociales pesant sur le travail, qui constitue le principal obstacle à la création d'emploi.

Geoffroy Roux de Bezieux

Luigi Abete

Vincenzo Boccia

Président du MEDEF

Président FeBaf

Président Confindustria





